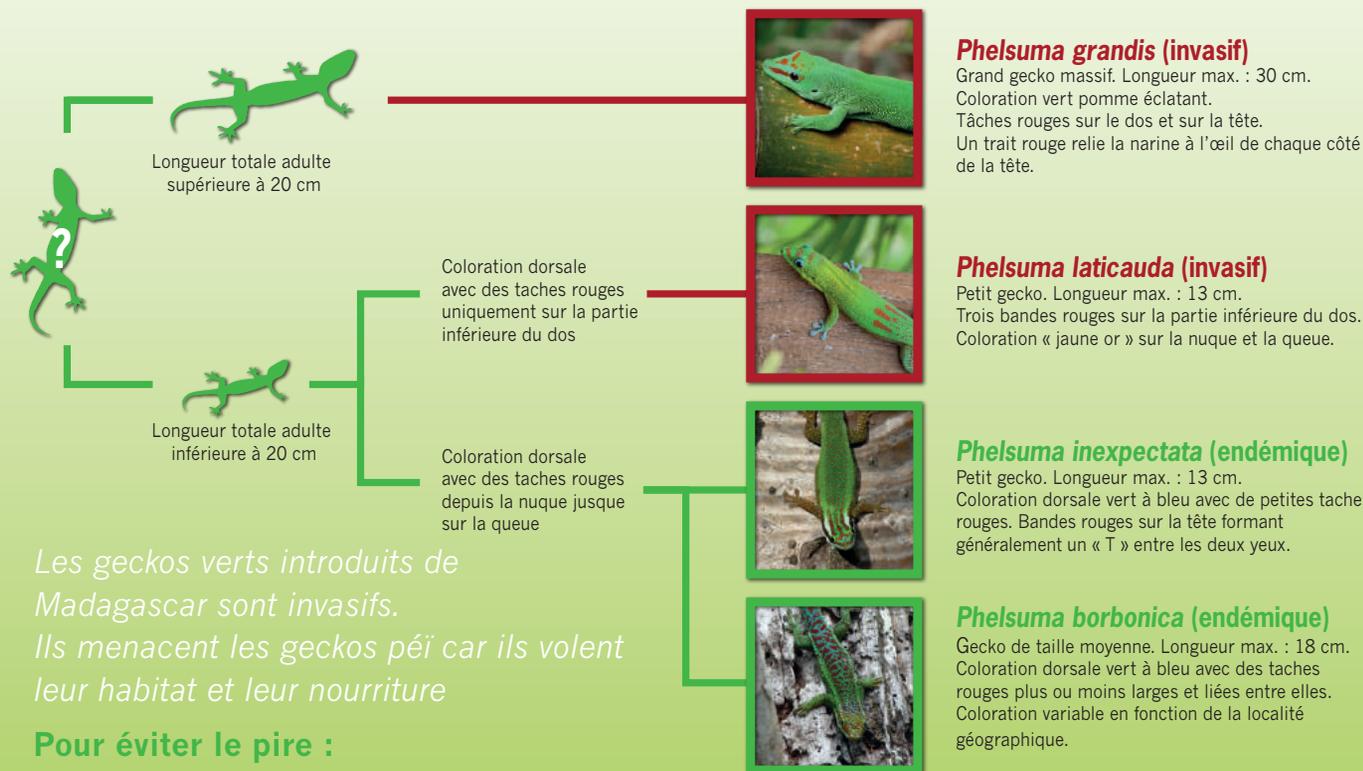


Comment différencier les geckos verts ?



Les geckos verts introduits de Madagascar sont invasifs. Ils menacent les geckos péi car ils volent leur habitat et leur nourriture

Pour éviter le pire :

- Je ne déplace pas de geckos verts ou d'autres reptiles, quels qu'ils soient, d'une localité à une autre.
- Je ne ramène pas d'animaux ou de plantes (sous toutes formes) issus d'une autre région que La Réunion.
- Je n'abandonne pas mon animal de compagnie dans la nature, mais j'appelle le réseau de récupération des animaux (SEOR) au 0262 20 46 65. La SEOR remplacera cet animal dans une structure adaptée pour l'accueillir. Les chiens et les chats ne sont pas acceptés car ils ont d'autres refuges.

Comment participer à la lutte contre les espèces invasives à La Réunion :

- Je signale mes observations lorsque je vois un gecko vert invasif sur : <http://www.especesinvasives.re> ou à natureoceanindien@gmail.com
- Je diffuse le message autour de moi et sensibilise mes proches au problème des geckos verts invasifs.

Crédits photos : NOI - Conception graphique : Daemma Création (contact@daemma.com)

Phelsuma borbonica (endémique)



Ils se ressemblent mais ne s'assemblent pas !

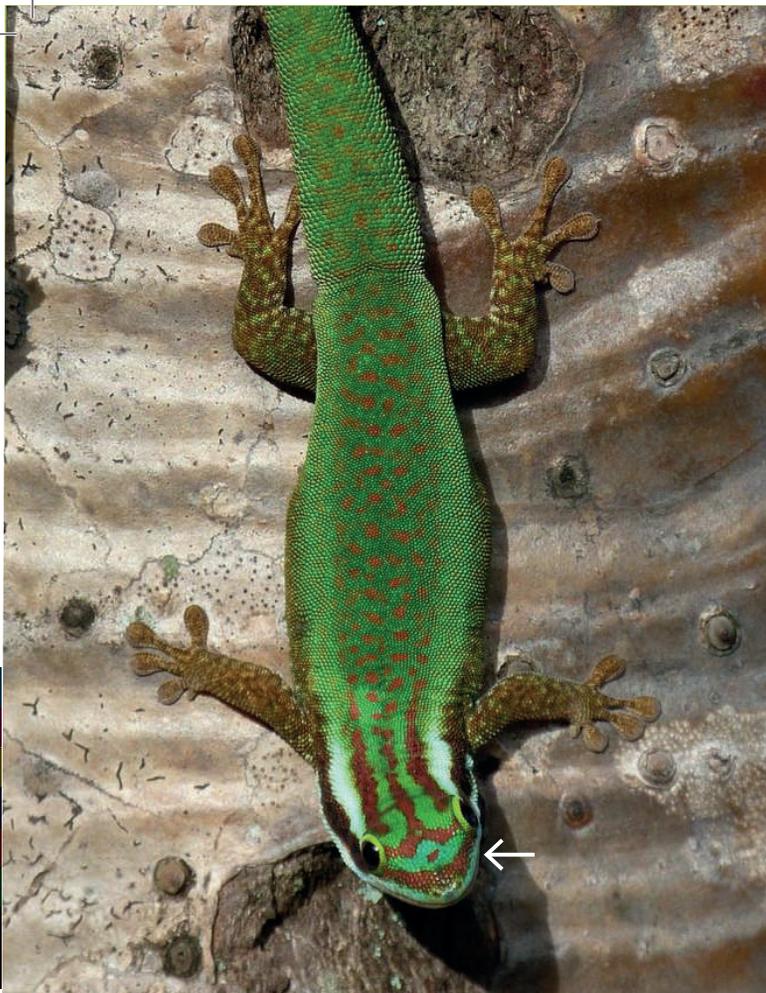
Parmi les geckos verts, seulement deux sont endémiques de La Réunion. Ils sont uniques au monde !

Les autres ont été importés de Madagascar. Ils sont invasifs et menacent nos geckos péi.

<http://www.especesinvasives.re>
<http://www.nature-ocean-indien.org>



Agissons ensemble AVANT que les geckos péi ne disparaissent !



Le gecko vert de Manapany *Phelsuma inexpectata*

Origine et statut : Espèce protégée* endémique de La Réunion. En Danger Critique d'Extinction.

Description : 10-13 cm de long. Dos vert avec de petites taches rouges. Un trait rouge relie les deux yeux et un croissant de lune bleu sur le museau.

Répartition et habitat : Présent uniquement dans le sud, à Saint-Joseph, Petite Ile et Saint-Pierre. Habite la végétation littorale et les jardins.



Le gecko vert de Bourbon *Phelsuma borbonica*

Origine et statut : Espèce protégée* endémique de La Réunion. En Danger d'Extinction.

Description : 15-18 cm de long. Dos vert à bleu avec des taches rouges plus ou moins grandes et liées entre elles. Couleur de la tête très variable (vert, orange, rouge).

Répartition et habitat : Présent dans la plupart des forêts humides préservées de l'est, du sud et du nord. Très rare au centre et à l'ouest.

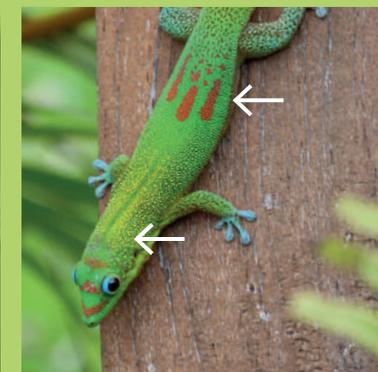
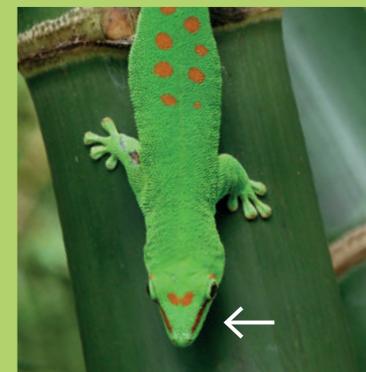
* Arrêté Ministériel du 17 février 1989.

Le grand gecko vert de Madagascar *Phelsuma grandis*

Origine et statut : Espèce originaire de Madagascar. Introduite et invasive à La Réunion. Introduction, commercialisation, cession et transport interdits sur le territoire**.

Description : 20-30 cm de long. Couleur verte éclatante avec des taches rouges sur le dos et sur la tête. Un trait rouge relie la narine à l'œil de chaque côté de la tête.

Répartition et habitat : Populations disséminées dans le nord, l'est, l'ouest et le sud de l'île. Habite des milieux dégradés, urbanisés ou naturels.



Le gecko vert à trois taches rouges *Phelsuma laticauda*

Origine et statut : Espèce originaire de Madagascar. Introduite et invasive à La Réunion. Introduction, commercialisation, cession et transport interdits sur le territoire**.

Description : 12-13 cm de long. Dos vert avec trois bandes rouges. Nuque et queue jaune « or ».

Répartition et habitat : Populations disséminées dans le nord, l'est, l'ouest et le sud de l'île. Habite des milieux dégradés, urbanisés ou naturels.

** Arrêté Préfectoral n°2012-920 du 26 juin 2012, modifiant l'Arrêté Préfectoral du 12 juillet 2015.